

Pourquoi faut-il retirer la *Demande de changement Internet*?

1- Illogique de pouvoir modifier, par exemple, sa citoyenneté, sa date d'obtention du statut de résident permanent et son statut de résidence au Québec. Une analyse interactive inutile est requise à chaque fois puisque cette donnée a déjà été vérifiée. Donc, **plus de traitements à faire par les agents.**

2- Concernant les renseignements scolaires, c'est inutile de permettre à un étudiant de faire un changement de programme, de changer le nombre de crédits, de changer le cycle puisque cette information est vérifiée avec l'établissement scolaire. Souvent, l'étudiant ajoute ses crédits à temps partiel au trimestre d'été suivant. Le système le calcule comme un temps plein ce qui génère de l'aide versée en trop lors de la vérification qui est faite beaucoup plus tard. L'étudiant a donc déjà reçu trop d'argent.

Aussi, le fait de pouvoir ajouter des crédits à temps partiel à l'été précédent engendre de faux calculs et génère de l'aide versée en trop. Ici, ce qui est pire, c'est que cette information n'est jamais vérifiée.

3- Concernant toutes les situations d'autonomie (état matrimonial, situation familiale, situation d'études, etc.), une demande de changement nécessite obligatoirement des pièces requises. Pourquoi suspendre un dossier inutilement en attente des pièces?

4- Concernant la **garde physique** de l'étudiant est-il normal qu'un étudiant puisse modifier sa déclaration à n'importe quel moment de l'année sans jamais avoir de preuve à faire ou d'explication à donner.

5- Concernant les ressources financières, peut-être devrions-nous en limiter l'utilisation puisque plusieurs étudiants se servent de cet outil comme logiciel de calcul. Si le montant n'est pas satisfaisant, on change le revenu. Tout ceci génère des centaines de calculs inutiles.

6- Il est important de noter qu'une DCI en analyse interactive requise empêche la vérification scolaire et retarde les dépôts des étudiants.

7- Plusieurs *bug* dans les DCI comme les dates des études à temps partiel qui décalent et créent un chevauchement. Communiquer avec nous pour CP12.

8- Lorsqu'une exclusion volontaire est au dossier (simplement déclarée), la DCI efface l'exclusion volontaire et l'étudiant revient à son calcul précédent.

Ce qu'il faut retenir, c'est qu'avec cet outil, il y a trop de calculs inutiles dans les dossiers. Il y a des calculs erronés pour toutes les raisons ci-haut mentionnées. Avec la venue des DC Internet, il n'est pas surprenant de voir plus de 10 calculs par dossier étudiant, et nous sommes conservateurs.

Ce qu'il faut conserver cependant :

Changement d'adresse et numéro de téléphone, sous une autre forme (10 pages c'est trop pour changer un simple numéro de téléphone)

Changement d'adresse courriel

Changement de langue de correspondance

Changement de revenus (facultatif puisque déjà deux confirmations obligatoire et possibilité de le faire par papier)